

Assurance Paramétrique

Les produits d'assurance paramétrique assurent des versements en fonction de l'intensité d'un phénomène (vitesse du vent, par exemple, magnitude d'un séisme, volume de précipitations) et/ou en fonction du montant des pertes, calculé selon un modèle prédéfini. À la différence des règlements traditionnels d'indemnités qui nécessitent une évaluation des dommages individuels sur le terrain, l'assurance paramétrique repose sur un mécanisme déclencheur au moyen d'une méthode prédéfinie en fonction de variables qui sont exogènes à la fois à l'assuré et à l'assureur.

L'assurance paramétrique contribue à limiter l'impact financier de phénomènes dévastateurs, tels que cyclones tropicaux, séismes, et précipitations extrêmes. En outre, elle fournit un décaissement rapide dès l'évènement déclencheur et l'activation d'une police.

La protection d'une assurance paramétrique peut être prévue au titre d'un contrat d'assurance ou de réassurance, ainsi que par l'émission d'une obligation catastrophe.

Caractéristiques

Les gouvernements ne sont pas tenus de fournir un inventaire détaillé des actifs ni aucune autre information avant la prise d'effet de la police. Ils sont uniquement tenus de signer un formulaire au cours de la procédure de demande d'indemnités.

Le calcul des indemnités est objectif, en fonction d'un choix de paramètres simples qui sont largement diffusés dans le domaine public. Ces paramètres sont issus d'institutions spécialisées dans le monde entier et sont déterminés par un ensemble de formules incluses dans la police.

Les versements ne sont pas explicitement liés aux dommages ; il existe un risque de non versement si les conditions de déclenchement ne sont pas satisfaites.



Une assurance paramétrique est en général moins coûteuse qu'une assurance traditionnelle équivalente.

Les versements sont calculés et effectués plus rapidement car ils ne sont pas établis en fonction d'évaluations post-sinistres, processus qui peut prendre des mois, voire des années.

Les primes d'assurance ont un coût. Elles suivent une grille tarifaire en fonction des risques et sont donc déterminées par le niveau de protection recherché et en fonction de la probabilité d'un événement déclencheur. Il est par exemple plus onéreux pour chaque dollar de protection de souscrire une police d'assurance pour des événements fréquents plutôt que pour des événements plus rares.

Option d'assurance paramétrique pour l'Amérique Centrale et les Caraïbes

Pour les pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes, un produit d'assurance paramétrique qui a fait ses preuves est disponible : le Fonds caribéen d'assurance contre les risques de catastrophes de son acronyme anglais, CCRIF est un mécanisme multi-pays de mutualisation des risques qui propose des polices d'assurance contre les séismes, les cyclones tropicaux et les précipitations excessives aux gouvernements de ces pays.

Le CCRIF contribue à atténuer les problèmes immédiats de trésorerie auxquels sont confrontés les pays en développement au lendemain d'importantes catastrophes causées par des aléas naturels. Le mécanisme d'assurance paramétrique du CCRIF permet de décaisser rapidement des versements aux pays membres pour les aider à financer leurs interventions initiales face à la catastrophe et à maintenir les fonctions fondamentales de leurs administrations après une catastrophe.

Depuis sa création en 2007, le CCRIF a versé un total de 120 millions de dollars d'indemnités à 12 pays membres au lendemain d'ouragans, de séismes et de précipitations excessives.

Versements (en dollars)	Pays des Caraïbes touchés	Catastrophe en 2017	Pays des Caraïbes touchés	Versements (en dollars)
1 917 506 US\$	La Barbade - police pour précipitations excessives	Cyclone tropical IRMA Septembre 2017	Anguilla	6 529 100 US\$
19 294 800 US\$	La Dominique - cyclone tropical		Anguilla - police pour précipitations excessives	158 823 US\$
1 054 022 US\$	La Dominique - police pour précipitations excessives	Cyclone tropical MARIA Septembre 2017	Antigua-et-Barbuda	6 794 875 US\$
671 013 US\$	Sainte Lucie - police pour précipitations excessives		Saint-Kitts-et-Nevis	2 294 603 US\$
247 257 US\$	Saint-Vincent - police pour précipitations excessives	Îles Turks-et-Caïcos	13 631 865 US\$	
419 372 US\$	Îles Turks-et-Caïcos - cyclone tropical	Îles Turks-et-Caïcos - police pour	1 232 767 US\$	
			Bahamas	234 000 US\$

RÔLE DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Ces dix dernières années, la Banque Mondiale s'est imposée en chef de file mondial de la gestion des risques de catastrophes, en aidant ses pays membres à évaluer leurs expositions aux aléas et à lutter contre les risques de catastrophes. Elle apporte un appui technique et financier pour évaluer et réduire les risques, préparer les interventions éventuelles, et assurer la protection financière ainsi qu'une reconstruction et un redressement résilients.

Le portefeuille d'activités de gestion des risques de catastrophes a presque doublé ces cinq dernières années, de 3,7 milliards de dollars durant l'exercice financier 2012 à 5,5 milliards de dollars pour l'exercice budgétaire 2016. En apportant son appui à la gestion des risques de catastrophes, le groupe de la Banque Mondiale encourage une démarche de gestion de ces risques exhaustive et plurisectorielle.

La Pratique Mondiale d'Expertise en Développement Social, Urbain et Rural, et Résilience de son acronyme anglais, GSURR, regroupe le noyau de spécialistes de la Banque Mondiale en gestion des risques de catastrophes et dirige la coordination avec les pays clients en matière de gestion des risques de catastrophes et de résilience.

La Facilité Mondiale de la Prévention des Risques de Catastrophes et le Relèvement de son acronyme anglais, GFDRR, au sein du Secrétariat du Changement Climatique (SCC), peut accorder des dons et des fonds d'amorçage pour permettre la collaboration avec les pays clients et assurer des études techniques et le recours aux connaissances afin de contribuer à définir un cadre de gestion des risques de catastrophes.

Le Programme de Financement et d'Assurance des Risques de Catastrophes de son acronyme anglais, DRFIP, de la Pratique Mondiale d'Expertise en Finance et Marchés, mène le dialogue sur le financement et l'assurance des risques de catastrophes avec les pays clients sous l'angle de l'impact financier des risques de catastrophes naturelles, sur la base de services consultatifs très analytiques, et appuie les pays à élaborer et à mettre en œuvre leurs stratégies, politiques et instruments de financement des risques de catastrophes.

Le Département de la Trésorerie de la Banque Mondiale assure l'adaptation des modalités de financement des prêts à l'appui de politiques de développement avec option de tirage différé suite à une catastrophe (DPL with CAT DDO) aux conditions des pays, ainsi que la structuration et l'application des produits de transfert de risques (swaps catastrophe, dérivés climatiques, obligations catastrophe naturelle et pandémie).

La Banque Mondiale appuie les mécanismes multi-pays de mutualisation des risques. Plus précisément, le programme d'assurance contre les risques de catastrophes en Amérique Centrale et aux Caraïbes a été créé pour aider les pays membres du Conseil des Ministres des Finances des pays d'Amérique Centrale, Panama et République Dominicaine (COSEFIN) et de la Communauté Caribéenne (CARICOM) à accéder de façon plus abordable aux transferts souverains de haute qualité contre les risques de catastrophes liés à des phénomènes géophysiques et climatiques, et pour renforcer les capacités des Ministères des Finances à élaborer et à exécuter des stratégies de financement et d'assurance des risques de catastrophes.



Disaster Risk Financing
& Insurance Program

SUPPORTED BY
WORLD BANK GROUP

Le présent document a été élaboré avec le soutien du Fonds fiduciaire multi-bailleurs du CCRIF

Pour de plus amples informations, veuillez consulter : infoccrif@worldbank.org - Veuillez consulter : <http://www.worldbank.org/en/topic/disasterriskmanagement/overview>
Veuillez nous suivre sur Twitter : @WorldBank